



L'honorable Robert Black, Sénateur
Président
Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts
a/s de Ferda Simpson
Le Sénat
Ottawa ON K1A 0A4

Sénateur Black,

Vous trouverez ci-joint l'information demandée par le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts après la comparution de hauts fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada devant le comité le 28 avril 2022.

J'espère que les membres du comité trouveront cette information utile dans leur étude sur les inondations en Colombie-Britannique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christine Okrainec

Directrice, Relations Parlementaires et Secrétariat de la Coordination
Agriculture et Agroalimentaire Canada

**Demande de Renseignements par le
Comité sénatorial permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire (AGFO)
Le 28 Avril 2022**

Question 1 :

Sénateur Marwah : Je remercie nos deux témoins.

J'aimerais prendre un peu de recul et examiner les inondations d'un point de vue macroéconomique. Il est clair que les conséquences ont été dévastatrices pour les chaînes d'approvisionnement, tant sur le plan économique qu'opérationnel. Est-ce que des études macroéconomiques ont été faites pour déterminer, par exemple, que l'incidence de toutes les inondations représente X milliards de dollars du PIB? M. Del Bianco, vous avez indiqué assez clairement que plusieurs mesures de soutien ont été mises en place pour aider les agriculteurs, ainsi que pour orienter les décisions en matière de crédit. Quel pourcentage de l'incidence sur le PIB les mesures de soutien ont-elles compensé? Ont-elles compensé 10 % ou 20 %? J'essaie d'évaluer l'incidence nette sur l'industrie agricole de cette région.

M. Del Bianco : Nous n'avons pas vraiment examiné nos paiements de programme en tant que pourcentage du PIB, mais nous pourrions certainement fournir cette information au comité.

Sénateur Marwah : J'essaie tout simplement d'avoir une idée de combien de milliards ou de centaines de millions de dollars que les agriculteurs ont dépensés de leur poche, et si l'incidence pour eux, c'est qu'ils auront au fil du temps des mesures de soutien qui feront plus que compenser la perte qu'ils ont subie. Je n'ai aucune idée. Mais c'est correct si vous voulez fournir cette information plus tard. Ce serait parfait. Je crois que Financement agricole Canada aurait aussi de l'information d'un point de vue macroéconomique. Je pense que votre organisation fait régulièrement des études de ce genre.

M. Hoffort : Oui, merci pour cette question. Nous travaillerons avec les fonctionnaires d'Agriculture Canada et nous vous fournirons une estimation consolidée si nous sommes en mesure de le faire.

Réponse d'ACC :

Les dommages causés par les inondations aux producteurs agricoles ont été estimés par la province à environ 285 millions de dollars. Selon cette estimation, un soutien de 228 millions de dollars est disponible dans le cadre du Programme de rétablissement Canada-C.-B. pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations.

Les inondations se sont produites très tard en 2021, de sorte que l'impact sur les revenus globaux des producteurs pour 2021 ne devrait pas être significatif, car la majorité des cultures ont été récoltées et la plupart des éleveurs ont pu déplacer les animaux en lieu sûr. En conséquence, l'impact économique sur l'agriculture devrait être largement ressenti en 2022 et peut-être au-delà, car cela pourrait avoir impact sur les prochaines récoltes.

À ce stade, il est difficile de déterminer si l'inondation aura des impacts significatifs en 2022. L'impact ultime sur les revenus et la capacité des producteurs à produire dépend de leur capacité à reprendre leurs activités commerciales avec l'aide du programme mis en place. L'objectif du programme est de minimiser les impacts des inondations et de s'assurer que les

producteurs ont l'aide nécessaire pour se remettre sur pied le plus rapidement possible, tout en permettant aux programmes sous la gestion des risques de l'entreprise (GRE) de fournir un soutien aux producteurs pour aider à gérer les pertes de revenus causées par les inondations. Les programmes de GRE sont axés sur la demande et fournissent un soutien continu, mais les dépenses finales ne sont pas encore disponibles car les programmes répondent toujours aux besoins.

Un autre facteur de complication est que même à ce stade, l'étendue complète des dommages immédiats et les impacts à plus long terme ne sont pas connus. La province de la Colombie-Britannique continue de travailler en étroite collaboration avec chaque producteur touché pour s'assurer que le processus de rétablissement est rapide et efficace.

**Demande de Renseignements par le
Comité sénatorial permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire (AGFO)
Le 28 Avril 2022**

Question 2 :

Sénateur Oh : Avez-vous une estimation des paiements d'assurance qui ont été versés aux agriculteurs?

Mme Howlett : Les travaux que nous faisons sont de nature plus générale et visent tous les Canadiens touchés par les inondations. Peut-être que nos collègues en agriculture auraient des chiffres concernant les producteurs agricoles.

M. Del Bianco : Dans le cas de l'assurance-récolte, bien que le gouvernement fédéral paie 60 % des primes et s'assure que les programmes sont solides sur le plan actuariel, c'est administré par la province. Il faudrait que je m'adresse à la province pour obtenir les paiements versés jusqu'à présent et les indemnités fournies aux producteurs touchés par les inondations.

Sénateur Oh : Peut-on nous faire parvenir ces chiffres?

Président : En effet, nous aimerions recevoir ces chiffres, M. Del Bianco.

Réponse d'AAFC :

En 2021, presque toutes les cultures étaient déjà récoltées en Colombie-Britannique lorsque les inondations de novembre se sont produites. Les paiements sous Agri-protection pour les cultures qui n'étaient pas encore récoltées en 2021 totalisent 299 756 \$. Soit 200 285 \$ pour les carottes, 89 282 \$ pour les pommes de terre, et 10 188 \$ pour le fourrage. Cela représente moins de 1 % du total des paiements d'assurance-récolte de la Colombie-Britannique pour la saison agricole 2021. Le total des paiements en 2021 est estimé à 34,7 millions de dollars.

En 2022, les paiements d'assurance-récolte pour les cultures de la Colombie-Britannique endommagées ou détruites par les inondations de 2021 sont estimés à 3,558 millions de dollars (au 21 avril 2022). Cela comprend 1,7 million de dollars pour la perte de plants de bleuets, 1,1 million de dollars pour la perte de production de bleuets et 758 000 \$ pour les bulbes à fleurs. Les pertes réelles ne seront pas finalisées avant la fin des inspections sur le terrain plus tard ce printemps.

**Demande de Renseignements par le
Comité sénatorial permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire (AGFO)
Le 28 Avril 2022**

Question 3 :

Sénateur C. Deacon : J'aimerais que chacun d'entre vous résume ce que vous recommandez de faire et ce que vous faites en tant qu'organisation pour garantir que nous évaluons ces risques à l'avenir et que nous mettons en place des mesures proactives pour atténuer ces risques afin d'éviter de courir après le cheval une fois qu'il s'est enfui de l'étable. Merci.

Réponse d'ACC :

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) reconnaît pleinement le besoin de cerner de façon proactive les risques dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. La planification des mesures et des interventions d'urgence à l'échelle nationale en prévision de crises pouvant toucher tout le système alimentaire canadien et le besoin de prendre en considération la résilience du système et la sécurité alimentaire dans le cadre de cette planification demeurent prioritaires pour AAC.

En réponse au récent rapport de la vérificatrice générale (*Protéger le système alimentaire du Canada*), AAC s'est engagé à établir un plan d'action pour la collaboration des gouvernements FPT et des intervenants à un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence. Nous avons déjà commencé à renforcer les mécanismes de consultation et les mesures de soutien ministérielles clés, qui vont de la récente revitalisation du Réseau du secteur alimentaire, présidé par AAC et des dirigeants du secteur et axé sur la planification des mesures d'urgence et l'échange de renseignements, à la mise sur pied d'une nouvelle direction qui se concentrera sur les problèmes touchant le secteur et la chaîne d'approvisionnement. Le Réseau du secteur alimentaire est un mécanisme très utile pour établir rapidement et efficacement des liens solides avec le secteur et fournir une analyse rapide des problèmes à mesure qu'ils se posent, y compris la détermination des risques dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

L'Énoncé de Guelph, le document d'orientation stratégique du prochain cadre stratégique d'AAC, un plan quinquennal fédéral-provincial-territorial pour les investissements en agriculture, indique que le prochain cadre « [favorisera] et [soutiendra] une gestion proactive des risques, notamment les risques climatiques » grâce à ses options de programmes à frais partagés. Cette inclusion essentielle permettra aux provinces et aux territoires de cerner et d'atténuer les risques qu'ils jugent les plus importants pour leurs propres chaînes d'approvisionnement.

La Sécurité publique continue de diriger un processus horizontal fédéral de transformation de la gestion des urgences, et AAC est un partenaire vital de ce travail, notamment en ce qui concerne le renouvellement de la Stratégie nationale et du plan d'action pour les infrastructures essentielles du Canada. Cette stratégie énonce une approche de gestion tous risques qui vise à renforcer la résilience des infrastructures essentielles du Canada. Étant l'un des ministères fédéraux responsables de l'alimentation, un secteur des infrastructures essentielles, AAC cherche constamment à renforcer la résilience des infrastructures essentielles en cernant les menaces et les risques, en échangeant de l'information avec les intervenants sur ses constations à ce sujet et en travaillant avec les partenaires du secteur pour se préparer en vue d'éventuels incidents pour mieux protéger la population canadienne.

De plus, AAC participe régulièrement à des conversations avec nos alliés de l'OTAN afin d'accroître la résilience des biens et des systèmes des infrastructures essentielles en situation d'urgence. À l'été 2021, AAC a collaboré avec les alliés de l'OTAN à l'élaboration d'un document sur les risques futurs. Ce document est axé sur les systèmes alimentaires et les systèmes d'alimentation en eau et fait la distinction entre les risques prévisibles à court et moyen terme qui peuvent avoir des répercussions systémiques et les risques graves qui peuvent causer des perturbations à court terme (c.-à-d. les risques climatiques; le délabrement des infrastructures). Ce type d'activités continue d'orienter la façon dont AAC planifie l'atténuation des risques et les mesures d'urgence.